



FICHE DE DECLARATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Modifiée en novembre 2012

COMMUNE :

Cette fiche doit être complétée et retournée à la Communauté de Communes Petite Montagne avec :

- **Extrait cadastral** permettant de situer la parcelle, l'immeuble, les captages destinés à l'alimentation humaine ; le réseau hydrographique local (fossé, réseau pluvial, ...).
- **Plan d'implantation** donnant les limites du terrain, la situation de l'immeuble sur le terrain et par rapport aux immeubles voisins, la position des différents éléments de l'installation, des canalisations et de l'exutoire, l'emplacement des conduites de ventilation. Ne pas oublier de donner le sens de la pente du terrain.

Réservé collectivité

Date de réception :
N° de dossier :

DEMANDEUR

NOM - Prénoms :

Adresse complète :

tél :

Email :

SITUATION DU PROJET :

Commune :

Adresse (n° voie, lieu-dit) :

NATURE DU PROJET :

Construction faisant l'objet d'une demande de permis de construire ou de déclaration de travaux

Réalisation d'une installation d'assainissement sans autorisation d'urbanisme

Modification d'une installation déjà réalisée. Date de la dernière visite du SPANC :

Références cadastrales du terrain :

Section (s) : N° de parcelle (s) :

Lotissement oui non

LOCAUX A DESSERVIR

● Exclusivement à usage d'habitation

Construction neuve Construction existante

Résidence secondaire Résidence principale

Nombre de logements:

Nombre de pièces principales par logement:

Nombre de chambres :

● Locaux à autres usages (restaurant, camping...)

Nature de ces locaux :

Nombre de locaux :

Capacité maximale d'accueil / jour/ local :

Activité projetée :

TERRAIN RECEPTEUR

Surface totale :m². Surface disponible pour l'assainissement :m²

Contraintes d'aménagement (*arbres, zones non accessible pour une pelle mécanique...*) :

Topographie : plat ou peu pentu pente supérieure à 10 cm par mètre

Eau souterraine : nappe d'eau souterraine à moins de 1 mètre de profondeur même temporairement

Existe-t-il des **captages d'eau destinée à la consommation humaine** sur la propriété dans le voisinage de l'habitation dans un **rayon de 35 m** ? OUI NON (si oui, les faire apparaître sur les plans joints au projet)

Nature du sol à 0,50 m de profondeur

Imperméable Peu perméable Perméable
 terre végétale argile sable roche Autres - Préciser :

Nature du sol à 1.00 m de profondeur

Imperméable Peu perméable Perméable
 terre végétale argile sable roche Autres - Préciser :

Existe-t-il une étude pédologique sur le terrain étudié : OUI NON Si oui joindre l'étude à la déclaration

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT CHOISI

I/ DISPOSITIFS PAR MILIEUX FILTRANTS:

1/ Agréé par le Ministère : (<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>)

Modèle : **Constructeur :**

Capacité en EH : **N° agrément :**

(Pour les filières drainées, prévoir une évacuation des eaux traitées au IV/ *Evacuation des eaux traitées*)

OU

a/ Prétraitement des eaux usées

Fosse toutes eaux : Volume : Litres

Bac à graisses : Volume : Litres

En cas de réhabilitation d'une installation existante si collecte des eaux vannes et eaux ménagère séparées :

Fosse septique : VolumeLitres

Bac à graisses : Volume : Litres

Fosse étanche : Volume : Litres

Fosse chimique : Volume : Litres

Préfiltre indépendant : Volume :Litres

b/ Traitement des eaux usées

Système d'alimentation séquentielle (facultatif) avant le dispositif de traitement : Oui Non

Si Oui : Poste de relevage Auget basculant/flottant Chasse pendulaire/automatique : Volume :

par le sol naturel:

Tranchées d'épandage en sol naturel } Nombre de tranchées :

Lit d'épandage } Surface totale réservée à l'épandage :

Longueur unitaire des tranchées : Total linéaire des tranchées :

par sol reconstitué

Filtre à sable vertical non drainé }
 Filtre à sable vertical drainé }
 Filtre à sable horizontal drainé } Surface :m²

Tertre d'infiltration drainé }
 Tertre d'infiltration non drainé } Surface base :m².

(Pour les filières drainées, prévoir une évacuation des eaux traitées au IV/ *Evacuation des eaux traitées*)

II / MICROSTATIONS :

Agréé par le Ministère : (<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>)

Modèle : **Constructeur :**

Capacité en EH : **N° agrément :**

(Prévoir une évacuation des eaux traitées au IV/ Evacuation des eaux traitées)

III/ AUTRES DISPOSITIFS

Toilettes sèches : Séparation des urines : Oui Non

IV/ EVACUATIONS DES EAUX TRAITEES

- **Milieu superficiel :** Fossé Réseau hydrographique superficiel (Ruisseau, rivière.) Réseau pluvial

- **Infiltration par le sol :** Tranchées d'infiltrations : Nombre de tranchées :
Longueur de chaque tranchée :

Aménagements indispensables

- **Les eaux pluviales ne sont jamais admises dans l'installation de traitement des eaux usées**

- **Ventilation impérative** et piquée à l'aval des ouvrages de prétraitement (sauf cas contraire ex : prescriptions du fabricant)

- Accès libre et permanent aux ouvrages (travaux, entretien ...)

Observations particulières :

ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Le pétitionnaire s'engage :

- A contacter le SPANC afin qu'il émette un avis technique et réglementaire sur la conception et l'implantation de la filière d'assainissement non collectif.

- A réaliser une installation d'assainissement non collectif conformément aux prescriptions techniques et réglementaire en vigueur.

- A contacter le SPANC dès le début de réalisation des travaux et avant recouvrement des ouvrages.

Tous les renseignements sont certifiés exacts.

A, Le : ___/___/___

Signature du pétitionnaire

Il est conseillé d'attendre l'accord de la collectivité pour acquérir les matériaux